

Hume
La notion de croyance dans le *Traité de la nature humaine*

Philippe Saltel

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Dans l'Appendice au *Traité de la nature humaine*, Hume écrit de l'« opération de l'esprit qui élabore la croyance à un fait » qu'elle est « l'un des plus grands mystères de la philosophie, bien que personne n'ait été jusqu'à soupçonner qu'il y eût une difficulté quelconque à l'expliquer » – et il ajoute qu'il y trouve, quant à lui, une grande difficulté. Dans le texte du livre I, en revanche, le lecteur rencontre, sur le même sujet, des formules de satisfaction philosophique plus courantes chez l'auteur, qui estime avoir donné une « définition conforme au sentiment et à l'expérience de chacun », des « arguments convaincants » et des « preuves concluantes », bien qu'il juge en ce dernier endroit que sa théorie est nouvelle et inhabituelle, de sorte que, en vertu même de ses thèses sur le rôle de la coutume dans la croyance, elle pourrait être mal reçue, c'est-à-dire être reçue comme proprement incroyable. Interrogeons-nous sur cette théorie de la croyance en suivant son élaboration dans quelques chapitres de la troisième partie du livre I, et cherchons à en déterminer les difficultés, à partir du texte de l'Appendice. « Difficulté à expliquer », dit-il : assez naïvement, nous supposerons que cette difficulté peut provenir d'une complexité ou d'une obscurité de l'objet, la croyance ; qu'elle peut dériver des

moyens à disposition pour expliquer, autrement dit du langage, dont Hume se dit souvent insatisfait. Nous y ajouterons une autre éventualité, propre à une notion qui se trouve ici importée en théorie de la connaissance et que l'on sait plus importante dans d'autres sphères (théorie de la religion ou esthétique, par exemple). En bref, qu'y a-t-il de difficile avec la croyance ? L'expliquer ? La définir ? En soutenir la diversité ?

La nature de la croyance

À plusieurs occasions dans le livre I (principalement dans la troisième partie, puis dans les amendements de l'Appendice), Hume définit la croyance qu'il présente d'ailleurs le plus souvent accompagnée d'une notion pour lui semblable, l'*opinion* ou encore l'*assentiment* ; ces définitions bien connues ramènent la croyance à la vivacité de la perception à laquelle on croit. Ainsi écrit-il :

Il apparaît ainsi que la *croyance* ou l'*assentiment* qui accompagne toujours la mémoire et les sens n'est rien d'autre que la vivacité des perceptions qu'ils présentent et que cela seul les distingue de l'imagination

ou encore

[...] lacroyance est identique à la vivacité de l'idée

Deux notions cardinales du *Traité*, la vivacité et la croyance, renvoient donc l'une à l'autre; mais il est vrai qu'elles sont en relation depuis les commencements : dès le début du tout premier chapitre, la distinction entre l'impression et l'idée, fondée sur la vivacité, est expliquée par référence implicite à la croyance ; si « le sommeil, un accès de fièvre, la folie ou quelque émotion violente de l'âme font que nos idées se rapprochent de nos impressions », ce ne peut être qu'en ceci que, dans de telles circonstances, nous *croyons* à l'existence de nos perceptions intellectuelles ; dès lors la vivacité, qui fait la particularité de l'impression, se présente d'emblée, dans le système humien, comme dotée d'une puissance de conviction absolue. Tout l'empirisme si original de Hume se concentre dans la thèse d'une différence irréductible entre deux classes d'événements mentaux, les idées et les impressions (de sensation et de réflexion), différence qui se joue sur ceci que les idées peuvent bien « faire croire » et les deux classes se rapprocher « dans peu de cas », jamais les idées ne peuvent acquérir le degré de crédibilité des impressions, nées « de causes inconnues » ... « à moins que l'esprit ne soit dérangé par la maladie ou la folie », nous dit l'*Enquête* . Une ligne de partage permet donc de séparer les perceptions sensibles (sensations, émotions et passions) des perceptions intellectuelles, et cette frontière dépend, dès les premières lignes du *Traité*, de la qualité de la croyance qui s'attache (ou ne s'attache pas) à la perception en cause : d'un côté, les impressions, objets d'une croyance absolue ; de l'autre, les idées, susceptibles de plus ou moins de conviction : dans la troisième partie, Hume propose, au chapitre XIII, de placer les idées de la mémoire, puis celles qui sont inférées de la causalité, puis toutes les autres idées influentes, dans la hiérarchie des « opinions ou jugements qui ne s'élèvent pas jusqu'à la connaissance » (il faut entendre ici « connaissance » au sens strict de « connaissance démonstrative »). Mais qu'il s'agisse des idées de la mémoire, des idées causales ou de toutes les autres, le principe reste qu'une idée à laquelle on croit est une idée *vive* – ce qui pose en soi problème si la vivacité caractérise en propre l'impression, et le

manque de vivacité, l'idée – : la difficulté est de maintenir la distinction des impressions et des idées, distinction qui repose sur la vivacité, tout en rendant compte de nos inférences factuelles, ce qui requiert la constitution d'une théorie de la croyance, c'est-à-dire de la vivacité de l'idée ; l'articulation de ces deux plans paraît en effet ne se faire que par la différence de l'absolu et du relatif, différence dont on se demandera si elle peut suffire à porter un édifice si considérable.

Examinons l'économie générale de la troisième partie du Livre I : les deux premières sections consistent à isoler progressivement le raisonnement de cause à effet, comme comparaison factuelle (par opposition aux quatre premières relations philosophiques qui dépendent uniquement des idées et constituent la connaissance au sens strict : section I), puis comme celle des trois relations de fait qui dépassent les données des sens (section II). L'examen de cette relation occupe d'abord les sections II à IV, et il est composé de trois étapes distinctes, la première constatant les relations de contiguïté et de succession entre les objets reliés, relations qui évidemment ne suffisent pas à produire l'idée de connexion nécessaire, la deuxième écartant tous les arguments philosophiques possibles en faveur de la nécessité d'une cause, de sorte qu'en fin de chacune de ces premières étapes nous nous retrouvons devant la même question :

[...] pourquoi concluons-nous que telles causes particulières doivent *nécessairement* avoir tels effets particuliers ?

[...] *pourquoi concluons-nous que telles causes particulières doivent nécessairement avoir tels effets particuliers, et pourquoi formons-nous une inférence des unes aux autres ?*

La troisième étape, décisive, de la démarche consiste à déplacer la recherche vers la doctrine des impressions : sous le titre « Des parties qui composent nos raisonnements sur la cause et l'effet », Hume ne présente jamais qu'une partie de ces raisonnements, à savoir la nécessaire base impressionnelle qu'ils doivent avoir. C'est dans cette section IV que la notion de croyance fait sa première apparition, sur l'exemple historique du meurtre de César qui n'est pas sans difficulté (puisqu'il sert un peu plus tard d'appui pour une objection contre la doctrine). Il importe de remarquer que la notion apparaît ici liée à celle de « preuve », lors même que Hume affirme que, s'il n'y avait une impression à l'origine, les chaînons du raisonnement ne seraient *in fine* fixés à rien ni soutenus par rien, « et, par conséquent, il n'y aurait ni croyance ni preuve » (I, iii, 4, 145). Cette réorientation de l'analyse décide de la partie positive et du cœur de la troisième partie (sans doute également du livre I tout entier), à savoir les sections V à VIII, consacrées à l'explication de la croyance causale, avant que Hume n'étende les acquis de l'analyse à d'autres phénomènes de croyance, n'examine l'influence de la croyance en tous domaines et ne traite finalement des différents genres de probabilité, c'est-à-dire des degrés de croyance. Ainsi, la troisième partie prend ici son tournant décisif puisque, se présentant comme théorie générale de la connaissance (voir son titre), elle prend en moins de vingt pages l'orientation d'une théorie déployée de la croyance sur les quatre cinquièmes de son volume total.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

